

Formation IA et ChatGPT : initiation pratique et applications métiers en 4 heures

Comprendre, expérimenter et intégrer l'IA générative et ChatGPT dans son quotidien professionnel

Durée et format

Présentiel ou classe à distance

Une demie-journée (4 heures)

Tarifs

Prix indicatif inter-entreprises : 490 € HT

Prix intra-entreprise : sur devis

Description

Cette formation condensée et interactive vous permet de découvrir l'intelligence artificielle et ChatGPT, de comprendre leurs usages professionnels et de vous exercer à leur prise en main. Vous apprenez à formuler des requêtes efficaces (prompts), à identifier les cas d'usage adaptés à votre métier et à adopter les bons réflexes pour un usage responsable.

Public visé

Salariés, managers, collaborateurs des fonctions support, communication, marketing, RH, administration, toute personne souhaitant comprendre et expérimenter l'IA générative sans prérequis technique.

Impact métier et valeur ajoutée pour l'organisation

- Accélération de l'appropriation des outils IA par les équipes.
- Amélioration des pratiques numériques avec des solutions accessibles.
- Réduction des erreurs et des risques grâce à des usages plus éclairés.
- Préparation des équipes aux évolutions des métiers liées à l'IA.

Adaptabilité sectorielle

Ce programme peut être personnalisé selon votre secteur d'activité (industrie, santé, finance, services, retail, etc.) et vos cas d'usage spécifiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les concepts essentiels de l'IA et ses impacts sur les métiers.
 - Comprendre le fonctionnement de ChatGPT et des outils similaires.
 - Rédiger des prompts efficaces et adaptés à des besoins professionnels simples.
 - Identifier des cas d'usage pertinents pour leur activité quotidienne.
-

Pré-requis

Aucun prérequis technique ou métier.

Positionnement pédagogique initial

Avant la formation, un questionnaire d'auto-positionnement permet d'identifier les attentes des participants et d'adapter les contenus aux besoins exprimés.

Programme détaillé

Module 1 : Introduction à l'Intelligence Artificielle (1 h)

- Principes de base de l'IA : définitions, concepts clés, démystification.
 - Types d'IA : IA faible, IA forte, focus sur l'IA générative.
 - Applications actuelles : panorama des usages dans différents secteurs.
 - Enjeux : opportunités (productivité, automatisation) et défis (biais, hallucinations, RGPD).
-

Module 2 : Découverte de ChatGPT et des outils d'IA générative (1 h 30)

- Comment fonctionne ChatGPT : architecture, entraînement, capacités.
 - Prise en main : création de compte, interface, tests guidés.
 - Découverte comparative : autres outils (Copilot, Midjourney, Canva).
-

Module 3 : Maîtrise du prompt engineering (1 h)

- Structure d'un prompt efficace : éléments clés.
- Méthodologies : Zero-shot, chain of thought, exemples pratiques.
- Exercices : création et comparaison de prompts sur des cas métiers.

Module 4 : Applications métiers et mise en pratique (30 min)

- Cas d'usage par fonction :
 - RH : rédaction d'offres, tri de CV.
 - Marketing : génération de contenus, planification.
 - Communication : rédaction de posts, gestion des réseaux sociaux.
 - Gestion : automatisation de tâches courantes.

Méthodes pédagogiques et modalités d'animation

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas réels et d'ateliers pratiques.
- Démonstrations en temps réel des outils et technologies abordés.
- Ateliers collaboratifs sur la rédaction de prompts et l'analyse des cas d'usage.
- Échanges de pratiques entre participants et partage d'expériences sectorielles.

Modalités d'évaluation des acquis

- Quiz et QCM pour vérifier la compréhension des concepts.
- Exercices pratiques et études de cas avec restitution.
- Auto-évaluation des acquis et feedback personnalisé.

Satisfaction et évaluation

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation grâce à des activités d'auto-évaluation et des observations menées par le formateur selon les modalités définies dans le dispositif pédagogique.

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation en ligne vous sera proposé afin de recueillir vos impressions sur la qualité de la session, votre niveau de satisfaction global et votre perception des compétences acquises par rapport aux objectifs annoncés. Avec votre accord, ces retours (note globale et commentaires) pourront être diffusés via un organisme indépendant certifié. En complément, un suivi est réalisé environ deux mois après la formation pour mesurer l'impact des apprentissages en situation de travail et valider le transfert des acquis dans votre environnement professionnel.

Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à chaque participant, et un suivi des présences est assuré tout au long du parcours.

Dispositifs d'accessibilité et d'adaptation aux besoins spécifiques

Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour faciliter l'accès et la participation des personnes en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Ces dispositifs sont adaptés sur demande, en concertation avec le participant et en fonction des possibilités d'aménagement.

Financement de la formation

La formation peut être financée dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise, dispositif qui regroupe les actions de formation décidées par l'employeur dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du développement des compétences des salariés. Depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la notion d'action de formation inclut désormais différentes formes d'apprentissage : tutorat, accompagnement individuel (coaching, mentoring), formation en situation de travail (AFEST), modules en ligne (MOOC), etc. Tous les salariés peuvent bénéficier de ce dispositif, indépendamment de la nature ou de la durée de leur contrat.

Les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent prendre en charge les frais pédagogiques, les coûts liés à la rémunération du salarié en formation, ainsi que certains frais annexes (transport, repas, hébergement). Pour toute précision sur la prise en charge, rapprochez-vous de votre service formation ou ressources humaines. Si vous ne connaissez pas votre OPCO de référence, vous pouvez l'identifier sur le site du ministère du travail en cliquant sur le [lien](#).

Contact

Email : contact@jumpco.fr

Formulaire en ligne: [lien](#)